

Séjour radio chez les Fondus

Du 27 juillet au 02 août 2026

Organisateur : ADMJC des Savoie - 2 place de l'Annapurna 74000 ANNECY

Le Séjour Radio Festival 2026 est destiné aux jeunes âgés de 13 à 17 ans. Ce séjour d'une semaine combine l'exploration des pratiques radiophoniques et la participation au festival d'art de la rue Les Fondus du Macadam qui a lieu à Thonon-les-Bains. Grâce à la caravane-radio mobile de la MJC d'Annemasse, les participants auront l'opportunité de découvrir l'univers de la radio, d'interviewer des artistes et des organisateurs du festival, de produire des contenus audios diffusés par le biais de Radio Magny, tout en profitant d'activités de loisirs.

Départ : Lundi 27 juillet, RDV à 8h30 à la Gare des Glaciers, 1273 route des Pèlerins 74400 Chamonix (possibilité de récupération Gare de Servoz à 8h50)

Retour : Dimanche 2 août vers 16h à la Gare des Glaciers

Transport : En minibus et camion animation

Effectif total : 24 jeunes des MJC participantes

Hébergements sous tentes :

- Camping Parc de la dranse, 823 route de la dranse, 74 500 Publier

Le matériel collectif de camping (tentes, réchauds, vaisselles, tentes marabouts...) est prévu par l'organisation.

Chaque participant doit apporter son **équipement individuel** :

Merci d'être vigilant et d'apporter le nécessaire contre le soleil

- 1 sac à dos 50 litres ou un sac de voyage (pas de valise)
- 1 sac à dos (assez grand pour transporter ses affaires de la journée : pique-nique/maillot de bain serviette/eau...)
- Vêtements pour 10 jours (dont sous-vêtements + chaussettes)
- Vêtements de pluie et vêtements chauds, vêtements d'été
- 1 paire de chaussures de randonnée (indispensable)
- 1 paire de tongs
- 1 paire de vieilles baskets (pour les activités nautiques)
- Maillot de bain (indispensable)
- Nécessaire de toilette + serviette de toilette + serviette de plage (de préférence facile à sécher)
- Crème solaire
- Casquette et lunettes de soleil
- Duvet + tapis de sol
- Lampe de poche (frontale idéalement)
- Sac à linge sale

La place dans les minibus étant réduite, merci de limiter au maximum le nombre de sacs.

▲ Si un traitement médical est suivi : l'ordonnance de prescription et le traitement doivent être laissés à l'encadrant du séjour avant le départ accompagnés une lettre des parents autorisant la MJC à administrer les médicaments. Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance.

Argent et objets précieux (ex : tablettes et ou téléphone) sont **sous la responsabilité des jeunes**.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'utilisation du téléphone portable sera limitée durant le temps de journée et décidé collectivement sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement ainsi que du directeur.

ATTENTION !

TEST D'AISSANCE AQUATIQUE OBLIGATOIRE à faire passer à votre enfant pour l'inscription sur ce séjour

Si le test a été transmis l'été dernier, veuillez en faire la vérification auprès du secrétariat de la MJC.

Sinon, vous devez vous rendre auprès des maîtres-nageurs du centre sportif Richard BOZON de CHAMONIX avec votre enfant muni de sa carte d'identité. Il vous sera remis à la fin du test un document signé à rendre **avant le départ du séjour**. Sans ce document, votre enfant ne partira pas en séjour.